

Lutte de classe

Rupture avec Maastricht ou rupture avec le capitalisme ?

Quelle stratégie faut-il adopter : rupture avec Maastricht et l'Union européenne ou rupture avec le capitalisme ?

Les deux stratégies n'ont pas du tout la même signification ni les mêmes conséquences et elles ne prennent pas en compte la même réalité.

Qui dit rupture avec Maastricht ne dit pas rupture avec le système économique capitaliste, elle ne le sous-entend pas non plus. Simple constatation.

En imaginant qu'il puisse se produire une rupture avec le processus mis en œuvre à partir du traité de Maastricht sans rupture avec le capitalisme, on en reviendrait donc à la situation économique antérieure à 1992, ou à celle des années d'après guerre, avant le traité de Rome en 1950, ce qui est évidemment inimaginable à plus d'un titre pour ne pas dire tout bonnement farfelu ou grotesque, ce que nous démontrerons plus loin.

Si l'on compare rapidement la situation économique et sociale antérieure à 1992 à celle de janvier 2006, on constatera qu'il existe un très grand nombre de points communs en elles : chômage massif, précarité, pauvreté, privatisation, démantèlement et liquidation des services publics, remise en cause de la laïcité, crise aiguë du logement, de l'agriculture, etc.

Maintenant, il est vrai que la crise de l'impérialisme mondial n'ayant jamais cessé de s'approfondir, la remise en cause des droits sociaux et démocratiques par tous les gouvernements successifs est allée en s'amplifiant, en s'accélérant au cours des dernières années et des derniers mois particulièrement, il faudrait ajouter, au rythme des traités signés qui ont à chaque fois aggravé la situation économique et sociale du prolétariat. Mais cela n'infirme en rien ce qui a été dit précédemment, au contraire, cela démontre simplement que la période actuelle s'inscrit dans la continuité de celle antérieure au traité de Maastricht.

Que le traité de Maastricht ait constitué une nouvelle étape de l'offensive de l'impérialisme contre les travailleurs et la jeunesse, c'est un fait avéré, au même titre que la Conférence des chefs d'État de Lisbonne en 2000 par exemple, qui a décidé de faire de l'Union européenne *la zone économique la plus compétitive du monde*. Tous les traités européens signés depuis 55 ans se sont traduits par des souffrances sans nombre pour des millions de travailleurs et leurs familles en France et dans l'ensemble des pays européens concernés. C'est sous cette forme, la forme d'un traité, qu'a été décidée la liquidation de la sidérurgie, des mines, des usines textiles, de pans entiers de l'industrie, de l'agriculture, des services publics, etc.

Que le traité de Maastricht ait constitué une nouvelle étape de la dislocation de l'État-nation sur laquelle repose un ensemble de principes démocratiques, c'est évident, mais il est loin d'être le seul en cause, loin de là.

En effet, il ne faudrait pas occulter que la mise en chantier des travaux de démolition dans ce domaine date de la loi du 2 mars 1982, point de départ de la transformation de la région en collectivité territoriale, la plaçant en concurrence avec les communes et les départements. Puis viendra la loi du 26 janvier 1984 qui consacrera la naissance de la fonction publique territoriale, celle du 13 juillet 1987, puis celles du 6 février 1992, du 12 juillet 1999 dite « loi Chevénement » qui visera particulièrement à renforcer celle du 6 février 1992 qui favorisera le développement de nombreux liens entre les communes, comme dit pudiquement la loi, c'est-à-dire dans les faits : l'intercommunalité forcée. Les lois du 4 février 1995 et du 25 juin 1999 officialiseront la notion de « pays ». Celle du 27 février 2002 se traduira par un nouveau transfert de compétences aux régions. Pour finir, la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 établira que « l'organisation de la République est décentralisée » (art. 1^{er}), et celle du 13 août 2004 prévoira de nouveaux transferts de compétences au 1^{er} janvier 2005.

Vous voyez que nous sommes sérieux et que nous ne vous racontons pas n'importe quoi.

A chaque fois, ces lois ont été votées par la majorité des députés du PS, du MRC (ex-PS), du PCF, des Verts, de l'UMP et de l'UDF, selon les gouvernements en place de 1982 à 2004, personne ne peut le nier.

Vous constaterez aussi que la situation économique et sociale actuelle, la dislocation des services publics n'est pas le produit d'une politique qui aurait été mise en œuvre particulièrement à partir de 1992 sous le diktat de Bruxelles et du traité de Maastricht, contrairement à ce que l'on voudrait nous faire croire, mais bien avant, dès 1982 par Mitterrand, pour ne pas remonter plus loin dans le temps. Nous venons d'en fournir la preuve.

Ceux qui se fixent comme objectif la rupture avec le traité de Maastricht ne vous le disent pas ou escamotent une partie de l'histoire. En fait, ils voudraient nous cantonner dans le cadre des institutions réactionnaires de la V^e République, sans doute pour faire oublier leur politique opportuniste de soutien au gouvernement de front populaire sous Mitterrand.

Subordonner l'ensemble du combat politique à la rupture avec Maastricht sans poser à aucun moment la question déterminante de la rupture avec le système économique capitaliste, ne conduit-il pas au maintien du régime actuel ? Mettre en avant Maastricht et déplacer le problème à Bruxelles n'est-il pas un prétexte qui cache une autre

réalité politique ? Cela n'expliquerait-il pas plutôt, que ceux qui dénoncent à juste titre la soumission de tous les gouvernements à la politique de Bruxelles, refusent jusqu'à présent d'engager le combat pour en finir avec le gouvernement Chirac-de Villepin et son parlement ? N'était-ce pas le souhait exprimé par des millions de travailleurs le 29 mai ?

Posons-nous une autre question : Pourquoi l'impérialisme s'est-il doté d'institutions européennes et pourquoi a-t-il signé tout une batterie de traités depuis 1950 ?

Rappelons-nous tout d'abord qu'à la sortie de la seconde guerre mondiale, la plupart des pays capitalistes européens menacés par la révolution avaient accepté de se placer sous la tutelle économique américaine, afin de relever leur économie ruinée par six années de guerre. C'est dans ce contexte que l'Union européenne est née peu de temps après, en 1950 avec le traité de Rome.

Pour assurer la survie du système capitaliste et tenter d'en freiner la décomposition inexorable, les représentants des trusts et des multinationales ont mandaté leur gouvernement respectif pour qu'ils élaborent une stratégie commune permettant d'atteindre cet objectif. Constatant que les différents États étaient plus enclins à défendre leurs intérêts particuliers que les intérêts du système capitaliste dans son ensemble, les chefs d'État décidèrent de créer une institution dont la principale fonction serait de défendre les intérêts généraux du système économique capitaliste au-delà des intérêts particuliers de chacun de leurs États...

L'Union européenne correspond donc avant tout à une nécessité économique pour l'impérialisme mondial.

Le renforcement des institutions européennes au fil des ans, à travers les réunions aux sommets des chefs d'État et de gouvernement, de plus en plus fréquentes, sanctionnées généralement par la signature d'accords ou de traités à caractère économique, politique et social, correspond à la volonté de l'impérialisme mondial de tenter de maîtriser le fonctionnement de l'ensemble du système économique capitaliste face à la montée de la révolution mondiale.

Bien entendu, globalement, cette ambition est demeurée impuissante à contrecarrer les contradictions économiques fondamentales inhérentes au fonctionnement du système capitaliste, au contraire, elle les a renforcées en favorisant l'émergence et le développement de l'économie capitaliste en Asie et en Amérique du Sud.

Pendant toute une période, les économies capitalistes européennes ont profité du répit que leur procurait la reconstruction, puis l'exploitation effrénée de la main d'œuvre à bon marché des pays du Tiers-monde, mais cette époque est révolue ou tire à sa fin. Pire, elles se trouvent aujourd'hui confrontés à la concurrence d'économies capitalistes aux capacités de production gigantesques qui refusent désormais de se soumettre aux ordres de leurs anciens maîtres. L'impérialisme chinois et indien notamment, défendant leurs propres intérêts sur le marché mondial, refuse de se plier plus longtemps aux règles imposées unilatéralement par l'impérialisme américain, japonais et celui des pays européens, et ils réclament à l'OMC l'ouverture sans condition des frontières des pays occidentaux à la totalité de leur production industrielle, agricole et des services.

Ce processus loin de freiner la concurrence entre les économies des différents États capitalistes n'a fait que l'exacerber, tout en amplifiant l'anarchie régnant au niveau de la production mondiale ; deux phénomènes facilement prévisibles qu'aucune institution ou traité n'a été capable d'éviter, encore moins de stopper, pour la bonne raison que c'est totalement impossible, parce qu'ils font justement parties de ces règles inhérentes au fonctionnement de l'économie capitaliste.

Nous pensons donc qu'il faut partir de la situation économique mondiale pour essayer de comprendre la situation économique et sociale en France.

Après ce court rappel, chacun comprendra facilement, pourquoi il n'y a plus de place dans l'économie capitaliste en France pour la moindre réforme à caractère progressiste, et que le réformisme ne peut prendre désormais qu'un caractère de plus en plus réactionnaire, notamment en participant à la liquidation de l'indépendance des syndicats.

L'impérialisme mondial est entré dans sa phase finale de décomposition, d'autodestruction entraînant l'humanité tout entière dans son sillage, dans la barbarie.

Dans ces conditions-là, il est totalement erroné et suicidaire de croire et de faire croire qu'il serait possible de revenir 14 ans en arrière, mieux à la période d'après guerre, ou qu'il suffirait d'abolir un traité ou une loi particulière pour que puissent être réunies les conditions permettant de satisfaire la moindre revendication économique, sociale ou politique des travailleurs et de la jeunesse, sans poser au préalable la question de l'abolition du système économique capitaliste, la propriété privée des moyens de production.

La question centrale et déterminante permettant de répondre à l'attente des travailleurs et de leur proposer une réelle perspective politique, ce n'est pas la rupture avec Maastricht et l'Union européenne qui conduit insidieusement à entretenir des illusions dans la capacité du système capitaliste à jouer encore un rôle progressiste, on se demande bien comment après ce qui a été dit précédemment, mais la rupture avec l'impérialisme, stade suprême du capitalisme, la réaction sur toute la ligne, comme en témoigne semaine après semaine les lois, décrets et ordonnances ultra réactionnaires votés par le gouvernement Chirac-de Villepin.

En finir avec ce régime honni, avec ce gouvernement et les institutions bonapartistes de la V^e République, ne peut se concevoir que dans la perspective de l'abolition de la propriété privée des moyens de production, par la révolution prolétarienne, à travers les institutions politiques et souveraines dont se doteront les travailleurs eux-mêmes. Ainsi, et ainsi seulement nous pourrons enfin parler de démocratie, de la démocratie de la majorité sur la minorité, de la démocratie du peuple. Chacun aura compris que la démocratie n'est pas à reconquérir, mais bien à conquérir !